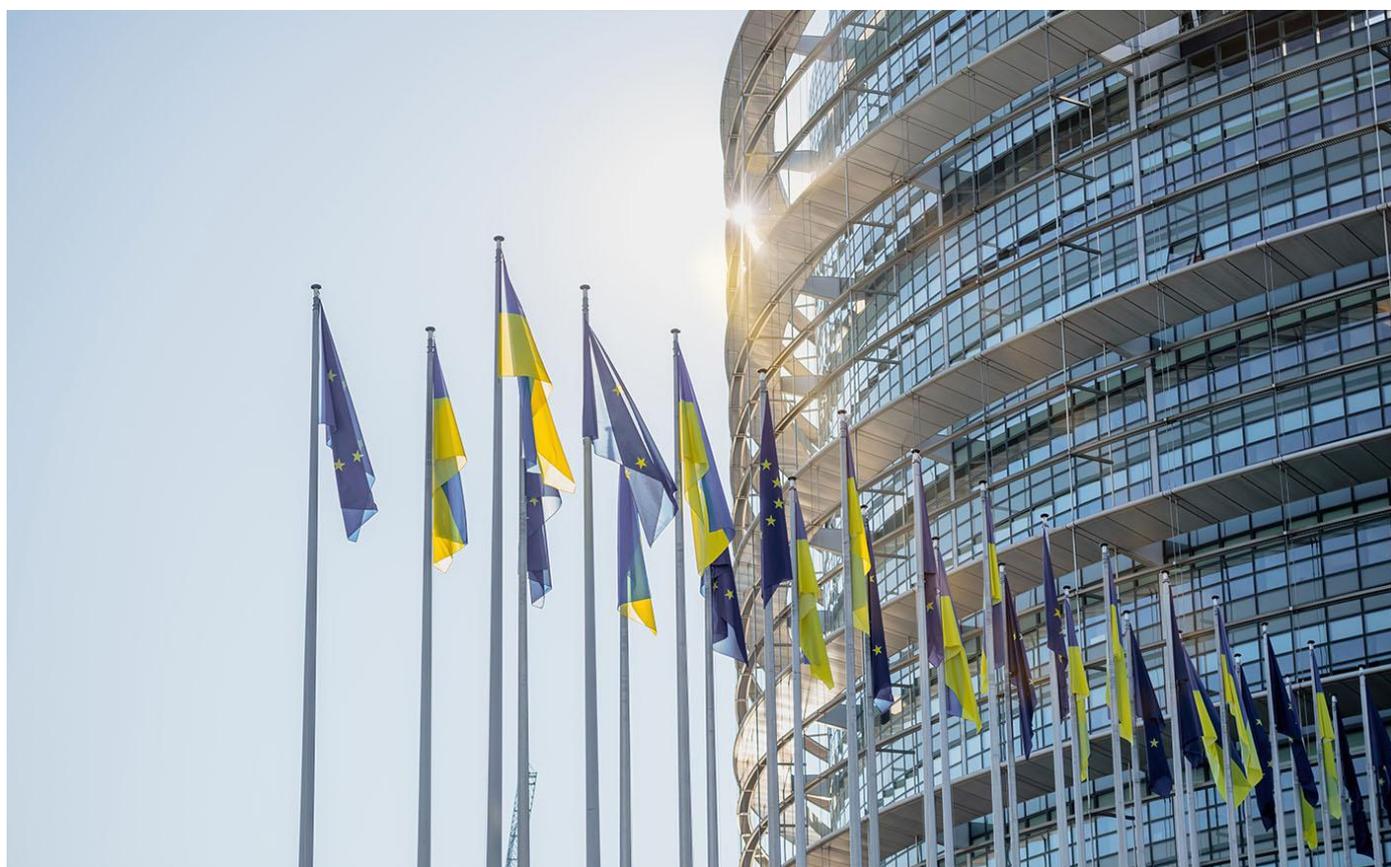


Guerre en Ukraine : vers une dixième série de sanctions européennes contre la Russie

La Commission européenne a proposé, le 15 février 2023, de nouvelles mesures contre la Russie. Elles comprennent pour la première fois des sanctions contre les entreprises iraniennes. L'Ukraine a demandé notamment de cibler les industries des missiles, des drones et de l'informatique qui fournissent la Russie.

Publié le 22 février 2023



Une semaine après le déplacement du Volodymyr Zelensky à Bruxelles, le 10 février 2023, la présidente de la Commission européenne a proposé une dixième série de sanctions (https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/statement_23_907), qui tient compte des requêtes exprimées par le Président ukrainien.

Liste noire : des sanctions étendues

Ursula von der Leyen propose d'ajouter 100 noms de personnes ou d'entités à la **liste noire** du gel des avoirs et de l'interdiction de visa. Cette liste est étendue, pour la première fois, aux **responsables de la propagande** des autorités russes.

De nouvelles mesures devraient être prises afin de prévenir le contournement des sanctions adoptées.

La présidente de la Commission européenne a par ailleurs déclaré qu'*"en collaboration avec les États membres, nous dresserons l'inventaire de tous les avoirs gelés de la banque centrale russe détenus dans l'Union européenne. (...) Ce point est essentiel étant donné l'utilisation éventuelle des avoirs publics russes pour financer la reconstruction de l'Ukraine."*

Limiter les exportations de biens à double usage civil et militaire

Par ailleurs, la Commission européenne :

propose de **sanctionner sept opérateurs iraniens** qui ont fourni à la Russie des drones *Shahed* que la Russie a utilisés pour attaquer des infrastructures civiles en Ukraine ;

défend *"des contrôles sur 47 nouveaux composants électroniques pouvant être utilisés dans les systèmes d'armement russes, tels que les drones, les missiles, et les hélicoptères"*, cette démarche se veut dissuasive pour d'autres entreprises et opérateurs internationaux ;

se montre favorable à de nouvelles **interdictions d'exportation** d'une valeur de plus de 11 milliards d'euros (véhicules spécialisés, pièces de machines, pièces de rechange pour camions et les moteurs à réaction, antennes, grues...).

La Commission européenne épargne le secteur énergétique nucléaire russe

Le 2 février 2023, le Parlement européen a adopté, à une large majorité, une résolution visant, entre autres, à élargir la **liste des acteurs soumis à des sanctions pour y inclure l'ensemble des entreprises russes encore présentes sur les marchés de l'Union européenne y compris Rosatom** (<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20230130IPR70207/pour-les-deputes-l-avenir-europeen-de-l-ukraine-se-prepare-des-maintenant>). Les eurodéputés visent également l'abandon total des gazoducs Nord Stream 1 et 2.

La Commission européenne n'a pas suivi la résolution du Parlement et elle a exclu l'entreprise nucléaire russe Rosatom de ses propositions de sanctions.

Le poids de Rosatom dans l'économie nucléaire mondiale et européenne

La Russie est un acteur central du commerce international du nucléaire par l'intermédiaire de l'entreprise publique Rosatom. Fondée en 2007 par Vladimir Poutine, elle regroupe les activités nucléaires russes – civiles et militaires, publiques et privées.

L'entreprise représente un tiers de toute la conversion mondiale d'**uranium** et 40% de l'enrichissement d'uranium dans le monde. En 2021, **20% de l'uranium utilisé dans l'UE provenait de Russie** (<https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?>

[title=Nuclear energy statistics#Uranium supply security](#)) et cinq États membres, dont la Slovaquie et la Bulgarie, possèdent des centrales nucléaires de fabrication russe, fonctionnant avec du combustible nucléaire russe.

En 2022, outre la construction de deux réacteurs en **Slovaquie** (Mochovce-3 & 4), Rosatom lance en **Hongrie** la rénovation de deux réacteurs (Paks-5 & 6), pour 12 milliards d'euros. L'unité slovaque a été connectée au réseau le 31 janvier 2023.

Ayant besoin de composants spécifiques pour l'exploitation et l'entretien de leurs réacteurs, les acheteurs sont extrêmement dépendants de la Russie.

Abonnez-vous à nos lettres d'information

Votre adresse électronique (ex. : nom@domaine.fr)

S'abonner

En renseignant votre adresse électronique, vous acceptez de recevoir nos actualités par courriel. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment à l'aide des liens de désinscription ou en nous contactant.

Suivez nous
sur les réseaux sociaux